



Colocation solidaire et paiement des loyers

Par Visiteur

Cher monsieur,

Quel est donc votre question?

Très cordialement.

Par Visiteur

Dans le cadre d'une colocation solidaire ,après la fin du bail;l'une des partie à donné son congé,reste t elle solidaire si l'autre reste dans les lieux?
délai pour restitution de la caution versée initialement ?

Par Visiteur

Cher monsieur,

dans le cadre d'une colocation solidaire ,après la fin du bail;l'une des partie à donné son congé,reste t elle solidaire si l'autre reste dans les lieux?
délai pour restitution de la caution versée initialement ?

Si je comprends bien, le colocataire est parti juste après le renouvellement du bail initial?

Très cordialement.

Par Visiteur

Le colocataire est parti AVANT le renouvellement du bail

Par Visiteur

Cher monsieur,

le colocataire est parti AVANT le renouvellement du bail

Ah ok, et il a bien posé son préavis dans les délais auprès du bailleur?

Très cordialement.

Par Visiteur

Oui, cela à été fait suivant les règles, et il a reçu un courrier du bailleur lui accusant réception de son congé
merci de votre réponse

Par Visiteur

Cher monsieur,

Dans ce cas, le locataire n'est nullement tenu par le renouvellement. Il n'est responsable de rien de ce qui a pu se passer postérieurement au renouvellement.

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci pour cette information;quid de la caution versée initialement?
cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

merci pour cette information;quid de la caution versée initialement?

La réponse est plus délicate. En effet, dans la mesure où j'imagine qu'aucun état des lieux n'a été fait lors du renouvellement, alors les dégâts occasionnés par les locataires lors du bail initial ne seront réellement connus qu'à la fin de bail renouvelé, encore que cette fois-ci il ne sera pas possible de distinguer les dégâts occasionnés lors du bail renouvelé de ceux réalisés sous l'empire du premier bail.

Bref, il n'est possible de récupérer la somme qu'à la fin du bail, et sous certaines réserves mentionnées plus haut.

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci pour ces renseignements divers;je n'ai plus de questions
amicalement